

UNIVERSITE DE TOULON

DIRECTION DE LA FORMATION TOUT AU LONG DE LA VIE ET DU DÉVELOPPEMENT DES RESSOURCES PROPRES

REGLEMENT DES ETUDES DU DIPLOME D'ACCES AUX ETUDES UNIVERSITAIRES 2018 - 2023

- DAEU A : Arrêté n°19991773 du 1^{er} juin 2018
- DAEU B : Arrêté n°20000515 du 1^{er} juin 2018

1-ORGANISATION GENERALE

1-1-Composition des Enseignements.

Le Diplôme DAEU se compose de modules obligatoires et optionnels décrits au tableau I.

1-2-Dispositions générales.

L'inscription à la formation organisée par la Direction de la FTLV de l'UTLN est obligatoire pour présenter l'examen du DAEU.

Un délai entre la première inscription au diplôme et l'obtention de celui-ci ne peut excéder quatre ans. Le DAEU comprend deux modules obligatoires et deux modules optionnels à choisir lors de l'inscription à la formation. Le choix des modules optionnels est effectué en application de l'article 5 de la version consolidée au 1 janvier 2009 de l'arrêté du 3 août 1994 relatif au DAEU

1-3-Conditions d'accès à la formation

Sont admis à s'inscrire à l'université en vue de l'obtention de ce diplôme les candidats ayant interrompu leurs études initiales depuis deux ans au moins et satisfaisant à l'une des conditions suivantes :

- avoir vingt ans au moins au 1er octobre de l'année de délivrance du diplôme et justifier à cette même date de deux années d'activité professionnelle, à temps plein ou à temps partiel, ayant donné lieu à cotisation à la sécurité sociale ;
- avoir vingt-quatre ans au moins au 1er octobre de l'année de délivrance du diplôme.

Un jury d'admission à la préparation, identique dans sa composition au jury de délivrance du diplôme, prononce l'admission au vu du dossier du candidat en application de l'article 2 de la version consolidée au 1 janvier 2009 de l'arrêté du 3 août 1994 relatif au DAEU. Le jury peut éventuellement organiser un entretien avec le candidat. Ses décisions ne sont pas susceptibles d'appel.

Pour le DAEU intensif un test de niveau est effectué en septembre-octobre et une remise à niveau de 9h par semaine sur 3 semaines est mise en place en anglais, français et histoire- géographie.

Les modalités de validation et de valorisation des engagements étudiants sont régies par l'article 4 de la Charte des examens.

1-4-Admission à une unité d'enseignement. Sans objet.

1-5-Admission au diplôme. s

Ce diplôme ne peut être accordé qu'aux étudiants ne justifiant pas du baccalauréat ou d'un titre admis en dispense ou ne bénéficiant pas de la procédure de validation des acquis instituée par le décret du 23 août 1985 susvisé.

Ce diplôme peut être présenté sous forme d'un "Examen Final" (compensation entre modules) ou sous forme de "modules capitalisables" (pas de compensation entre modules).

En "Examen Final" comme en "modules capitalisables", le DAEU est présenté en Contrôle Continu Ecrit (CCE) Intégral. **Chaque module a pour coefficient 1** et est évalué de la manière suivante :

DAEU A et B

Elément d'évaluation	Notation	Coefficient
Test 1	1 note sur 20	0,1
Test 2	1 note sur 20	0,1
Test 3	1 note sur 20	0,1
C.C*	1 note sur 20	0,1
EXAMEN FINAL	1 note sur 20	0,6
TOTAL	5 notes sur 20	1

*Contrôle Continu

DAEU A Intensif

Elément d'évaluation	Notation	Coefficient
Test 1	1 note sur 20	0,1
Test 2	1 note sur 20	0,1
Test 3	1 note sur 20	0,1
Test 4	1 note sur 20	0,1
EXAMEN FINAL	1 note sur 20	0,6
TOTAL	5 notes sur 20	1

Chaque test et l'examen final sont notés sur 20.

La note de C.C est formée d'au moins 3 notes obligatoires de travaux sur l'année. Le format de ce C.C est laissé à la discrétion de l'enseignant. Une moyenne des notes sur 20 sera rendue fin mai.

Toute absence à un Test entraîne la note 0. Le rattrapage d'un test pour absence dûment justifiée dans un délai de 48h auprès du secrétariat, est laissé à la seule appréciation de l'équipe pédagogique suite à une requête écrite de demande de report formulée par le candidat. Cette possibilité n'entraîne aucun droit pour le candidat.

Toute absence à l'examen final entraîne la note zéro. Uniquement dans les cas dûment justifiés dans un délai de 48h, sur requête écrite du candidat et après avis favorable du jury de délivrance du diplôme, le candidat peut bénéficier du report de l'épreuve concernée à une date fixée par le jury. Cette possibilité n'entraîne aucun droit pour le candidat.

La non-remise d'une copie ou d'un travail à l'issue d'un test, à l'examen final ou au C.C entraîne la note zéro.

Pour être déclaré admis, le candidat doit :

- dans le cas de l'"Examen Final", obtenir une note moyenne coefficientée au moins égale à 10 sur 20 sur l'ensemble des épreuves
- dans le cas des "modules capitalisables", obtenir une moyenne coefficientée au moins égale à 10 sur 20 à chacun des modules. Les quatre modules peuvent être présentés lors de sessions consécutives.

Un candidat non admis dans le cas de l'"Examen Final" capitalise les modules dont la moyenne est au moins égale à 10 sur 20, sauf opposition de sa part.

1-6-Sessions

Le DAEU est évalué en Contrôle Continu Intégral.

1-7-Rattrapage

Sans objet.

1-8-Mentions

Dans le cas de l'"Examen Final" le DAEU peut être délivré avec une mention:

Assez Bien: moyenne coefficientée sur l'ensemble des épreuves au moins égale à 12 et inférieure à 14

Bien: moyenne coefficientée sur l'ensemble des épreuves au moins égale à 14 et inférieure à 16

Très Bien: moyenne coefficientée sur l'ensemble des épreuves au moins égale à 16

Dans le cas des "modules capitalisables" le DAEU est délivré sans mention.

2 – ASSIDUITE

Pour tous les stagiaires, la présence aux cours est obligatoire. Toute absence doit être justifiée dès le retour en cours.

Les stagiaires signent à chaque séance un relevé de présence à partir duquel sont établis les justificatifs d'assiduité remis aux stagiaires qui en font la demande

Pour les stagiaires pris en charge par la Région, toute absence entraîne en outre un signalement au prescripteur.

Dans le cas où par son comportement ou celui de son entourage, un stagiaire perturbe le bon déroulement de la formation, la section disciplinaire pourra être saisie.

En cas d'absentéisme trop important lors des cours, l'obtention du diplôme peut être remise en question.

Voir charte des examens de l'UTLN.

3 – REDOUBLEMENT

Le redoublement est laissé à l'appréciation de l'équipe pédagogique.

Dans le cas d'un manque important d'assiduité aux cours et de non respect du règlement intérieur de l'université, le jury se réserve le droit de refuser le redoublement.

4 – MODALITES DE CONTROLE

4-1-Convocations aux épreuves. Programme des épreuves.

Le responsable pédagogique et les enseignants établissent ensemble le calendrier des contrôles. La convocation aux épreuves est publique. Aucune convocation n'est envoyée individuellement aux candidats.

4-2-Déroulement des épreuves.

Tests :

La forme des tests, leur contenu, leur durée, ainsi que leur barème d'évaluation sont fixés par l'enseignant responsable de la matière.

Les modules donnant lieu à des tests sont ceux des matières obligatoires et optionnelles.

Examen final :

- chaque épreuve obligatoire du DAEU, a une durée de 4 heures,
- chaque épreuve optionnelle a une durée de 3 heures.

La culture générale sera évaluée sous forme de Contrôle Continu et le projet professionnel fera l'objet d'un rapport écrit et d'une présentation orale à la fin du module.

Ces deux matières à bonification viendront se rajouter à la moyenne générale sous forme de bonification de 0,1 à 0,5 points dès lors que le DAEU est obtenu. Les modalités de cette bonification sont fixées par l'équipe pédagogique et seront communiquées en début d'année aux stagiaires.

Les dispositions du règlement général de l'UTLN relatives à la fraude s'appliquent aux épreuves (Test et examen final) du DAEU.

L'usage des téléphones portables et tout matériel informatique connecté est interdit.(sauf dérogation).

4-3-Composition du jury.

La composition du jury est arrêtée par le Président de l'Université de Toulon sur proposition de la Direction de la FTLV et fait l'objet d'une publication.

Il est composé de quatre enseignants de l'équipe pédagogique intervenant dans le DU dont un enseignant chercheur de l'UTLN comme Président.

La liste des candidats admis est affichée sur le tableau DAEU au bâtiment V1. Chaque candidat reçoit un relevé de résultats. Les candidats admis sont convoqués pour retirer leur diplôme.

5 – VALIDATION DES ACQUIS PROFESSIONNELS

Les candidats possédant une expérience professionnelle ou personnelle en rapport avec le diplôme, peuvent constituer un dossier de V.A.E ou de V.E.S dans le cadre réglementaire national défini par les textes suivants :

Décret n° 2002-529 du 16/04/2002 relatif à la Validation des Etudes Supérieures

Décret n° 2002-590 du 24/04/2002 relatif à la Validation des Acquis de l'Expérience

Décret n° 85-906 du 23/08/1985 relatif à la Validation des Acquis Professionnels

La validation obtenue pour un diplôme à recrutement limité autorise le candidat à participer aux entretiens de recrutement.

TABLEAU I : UNITES D'ENSEIGNEMENT, ECUE, ECTS, COEFFICIENT, CM, TD, TP ET HORAIRES AFFECTES

DAEU A

Modules	OBLIGATOIRES	T.D.	Total	Evaluation
ANG	Anglais	60	60	4h
FRA	Français	60	60	4h
Modules	OPTIONS (2 au choix)	T.D.	Total	
GEO	Géographie	50	50	3h
HIST	Histoire	50	50	3h
LITT	Littérature	50	50	3h
MAT	Maths	50	50	3h
Bonification				
CG	Culture Générale+ méthodologie d'apprentissage	14	14	CC
PP	Projet Professionnel + orientation	6	6	CC-Dossier à rendre et oral en fin de module
TOTAL GENERAL		240	240	

DAEU B

Modules	OBLIGATOIRES	T.D.	Total	Evaluation
MAT	Maths	60	60	4h
FRA	Français	60	60	4h
Modules	OPTIONS (2 au choix)	T.D.	Total	
CHIM	Chimie	50	50	3h
PHY	Physique	50	50	3h
SVT	Sciences de la Vie et de la Terre	50	50	3h
Bonification				
CG	Culture Générale+ méthodologie d'apprentissage	14	14	CC
PP	Projet Professionnel + orientation	6	6	CC-Dossier à rendre et oral en fin de module
TOTAL GENERAL		240	240	

DAEU A Intensif

Modules	OBLIGATOIRES	T.D.	Total	Evaluation
R.à.N	Remise à niveau	27	27	0
ANG	Anglais	60	60	4h
FRA	Français	60	60	4h
GEO	Géographie	50	50	3h
HIST	Histoire	50	50	3h
Bonification				
CG	Culture Générale+ méthodologie d'apprentissage	14	14	CC
PP	Projet Professionnel + orientation	6	6	CC-Dossier à rendre et oral en fin de module
TOTAL GENERAL		240	240	

Contractuellement, le DAEU intensif est basé sur une présence de 30h par semaine sur 15 semaines. Viennent donc se rajouter au tableau ci-dessus 14h de tutorat par semaine en histoire-géographie, français, anglais et culture générale.

UFR	DIRECTION DE LA FORMATION TOUT AU LONG DE LA VIE ET DU DEVELOPPEMENT DES RESSOURCES PROPRES
Champ disciplinaire	Sociétés, Langues, Territoires
Domaine(s) de formation	ARTS, LETTRES, LANGUES
Mention du diplôme	DIPLOME D'ACCES AUX ETUDES UNIVERSITAIRES
Parcours	LETTRE - Option A
Année du diplôme	1 an
Effectifs du diplôme	91 stagiaires
Responsables pédagogiques	Christine Bernerdini
Secrétaire pédagogique	Alexia Navarro
Maquette 2019-2020	

CODES	MATIERES	ECTS	Coef.	CM	TD	MCC	TOTAL HETD / année
UE	Anglais	/	1		60	CC+CT	60
UE	Culture générale + méthodologie d'apprentissage	/	1		14	CC	14
UE	Projet professionnel + orientation	/	1		6	CC	6
UE	Français	/	1		60	CC+CT	60
UE	Matières à choix : 2/4	/	1				
UE	Histoire	/	1		50	CC+CT	50
UE	Littérature	/	1		50	CC+CT	50
UE	Mathématique	/	1		50	CC+CT	50
UE	Géographie	/	1		50	CC+CT	50

UFR	DIRECTION DE LA FORMATION TOUT AU LONG DE LA VIE ET DU DEVELOPPEMENT DES RESSOURCES PROPRES
Champ disciplinaire	Mer, Sciences, Ingénierie
Domaine(s) de formation	SCIENCES, TECHNOLOGIES, SANTE
Mention du diplôme	DIPLOME D'ACCES AUX ETUDES UNIVERSITAIRES
Parcours	SCIENTIFIQUE - OPTION B
Année du diplôme	1 an
Effectifs du diplôme	14 stagiaires
Responsables pédagogiques	Christine Bernerdini
Secrétaire pédagogique	Alexia Navarro
Maquette 2019-2020	

CODES	MATIERES	ECTS	Coef.	CM	TD	MCC	TOTAL HETD / année
UE	Mathématique	/	1		60	CC+CT	60
UE	Français	/	1		60	CC+CT	10
UE	Culture Générale + méthodologie d'apprentissage	/	1		14	CC	10
UE	Projet Professionnel + orientation	/	1		6	CC	60
UE	Matières à choix : 2/3	/	1				
UE	Sciences de la Vie et de la Terre	/	1		50	CC+CT	50
UE	Chimie	/	1		50	CC+CT	50
UE	Physique	/	1		50	CC+CT	50

COMPOSANTE	DIRECTION DE LA FORMATION TOUT AU LONG DE LA VIE ET DRP
Champ disciplinaire	Sociétés, Langues, Territoires
Intitulé du diplôme	DIPLÔME D'ACCES AUX ETUDES UNIVERSITAIRES
Mention du diplôme	LETTRE - Option A
Parcours	LETTRE - Option A
Année du diplôme	Niveau baccalauréat
Effectifs du diplôme	
Responsables pédagogiques	Sylvie Taccola-Lapeirre / Sandrine Samier
Secrétaire pédagogique	Alexia Navarro
Année 2020 - 2021	

CODES	MATIERES	ECTS	Coef.	CM	TD	MCC	NBR GRPES	Heures étudiant / semestre	HEDT avec coef mut.	TOTAL HETD / année	Type	Type	Type	Hybride
ECUE	Français		1			CC+CT				0				
ECUE	Mathématique		1			CC+CT				0				
ECUE	Histoire contemporaine		1			CC+CT				0				
ECUE	Géographie		1			CC+CT				0				
ECUE	Philosophie		1			CC+CT				0				
ECUE	Finances d'entreprses		1			CC+CT				0				
ECUE	Comptabilité		1			CC+CT				0				
ECUE	Initiation au travail social		1			CC+CT				0				
ECUE	Métiers de santé		1			CC+CT				0				
ECUE	Langue vivante au choix		1			CC+CT				0				
ECUE	Allemand		1			CC+CT				0				
ECUE	Anglais		1			CC+CT				0				
ECUE	Espagnol		1			CC+CT				0				
ECUE	Portugais		1			CC+CT				0				
Total heures semestre 1 / étudiants												HETD sem1		
Total heures semestre 2 / étudiants												HETD sem2		
s/total heures année / étudiants												HETD s/Total		
Total heures année / étudiants											0	HETD TOTAL		0

COMPOSANTE	DIRECTION DE LA FORMATION TOUT AU LONG DE LA VIE ET DRP
Champ disciplinaire Intitulé	Mer, Sciences, Ingénierie
du diplôme Mention du	DIPLÔME D'ACCES AUX ETUDES UNIVERSITAIRES SCIENTIFIQUE -
diplôme Parcours	Option B
Année du diplôme Effectifs	SCIENTIFIQUE - Option B
du diplôme Responsables	Niveau baccalauréat
pédagogiques Secrétaire	
pédagogique Année 2021 -	Sylvie Taccola-Lapeirre / Sandrine Samier
2022	Alexia Navarro

CODES	MATIERES	ECTS	Coef.	MCC	NBR GRPES	Heures étudiant / semestre	HEDT avec coef mut.	TOTAL HETD / année	Type	Type	Type	Hybride	Langue étrangère	Observations
ECUE	Français		1	CC+CT				0						
ECUE	Mathématique		1	CC+CT				0						
ECUE	Physique		1	CC+CT				0						
ECUE	Chimie		1	CC+CT				0						
ECUE	Sciences de la vie et de la terre		1	CC+CT				0						
ECUE	Métiers de santé		1	CC+CT				0						
ECUE	Programmation informatique		1	CC+CT				0						
ECUE	Comptabilité		1	CC+CT				0						
ECUE	Finance d'entreprise		1	CC+CT				0						
ECUE	Génie civil		1	CC+CT				0						
ECUE	Qualité Logistique Industrielle et Organisation (QLIO)		1	CC+CT				0						
ECUE	Langue vivante - Anglais		1	CC+CT				0						

Total heures semestre 1 / étudiants		HETD sem1	
Total heures semestre 2 / étudiants		HETD sem2	
s/total heures année / étudiants		HETD s/Total	
Total heures année / étudiants		HETD TOTAL	0